

Nombre de Membre		
Afférents Au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	15	13



**Commune de MORILLON**

**Séance du 11 février 2020**

Date de la convocation
05.02.2020

**L'an deux mille vingt, le 11 février à 19 heures,**  
le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au  
nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses  
séances sous la présidence de **Alain DENERIAZ, Maire**

Date d'affichage
05.02.2020

**Présents :**

Alain DENERIAZ Maire, Martine LALLIARD, Adjoints, Annie PASQUIER,  
Jocelyne PEREIRA, Claude DORANGE-PATTORET, Thérèse GUERROT ANTHOINE, Frédéric ANDRES,  
Laurent TRONCHET, Eric SAUDMONT, François JULIAND, Elodie CHRISTINAZ, Conseillers Municipaux

**Excusés :**

Robert DENERIAZ qui donne pouvoir à Claude DORANGE-PATTORET  
Jean BAUMSTARK  
Pascal BOBO qui donne pouvoir à Martine LALLIARD

**Absent :**

Xavier CHASSANG

**A été nommé secrétaire de séance :** Elodie CHRISTINAZ

**Délibération n° 2020.06**

**Objet de la délibération**

**MARCHE DE PRESTATION DE SERVICE MIS EN PLACE DANS  
LE CADRE DE L'ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME  
(PLU) DE MORILLON – AVENANT n° 2**

Monsieur le Maire présente :

Par délibération en date du 24 décembre 2018, le Conseil Municipal avait approuvé la signature d'un avenant à la mission de M. Vincent BYAIS Urbaniste, en charge de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme de la commune de MORILLON.

La complexité de la mission d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de MORILLON conduit d'une part, à allonger la durée d'exécution de l'étude et d'autre part, à organiser un nombre de réunions supérieur à celui prévu dans la mission de base du marché de maîtrise d'œuvre.

Pour rappel, la mission de base comprenait 20 réunions de travail en mairie et 3 réunions publiques. Au-delà de ce seuil, et selon le bordereau des prix unitaires joint au marché signé en mars 2015, les réunions de travail supplémentaires seront facturées sur la base unitaire de 500 € hors taxes.

5 réunions supplémentaires avaient été fixées dans un premier avenant. Ce nombre se révèle insuffisant.

Le présent avenant détermine donc les nouvelles conditions de délai et de rémunération des réunions de travail supplémentaires et conduit d'une part :

- A allonger la durée d'exécution de l'étude : la fin du délai d'exécution de la mission, à savoir la délibération d'approbation du PLU, est fixée au 15 mars 2020,
- De prendre acte de la nécessité d'organiser 7 réunions supplémentaires, soit un montant de 3 500 € HT
- D'autoriser M. le Maire à signer ledit avenant avec M. Vincent BYAIS Urbaniste,
- De prévoir ces dépenses au prochain BP 2020.

**VOTE DE L'ASSEMBLEE : ADOPTE A LA MAJORITE par 3 voix CONTRE de Mme LALLIARD, MM. TRONCHET et BOBO et 1 ABSTENTION de M. JULIAND**

Au registre sont les signatures,  
Pour extrait conforme,

Le Maire,  
Alain DENERIAZ



M. le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de GRENOBLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

Affichée le :

Transmise en Sous-Préfecture le :

[

Mairie de MORILLON - 74440



Marché de prestation de service  
Acte d'engagement notifié le 28 décembre 2015

**AVENANT N°2**

**Opération** : Elaboration du Plan Local d'Urbanisme

**Maître d'ouvrage** : mairie de Morillon

**Personne responsable du marché** : Monsieur le Maire ou son représentant

**Contractant** : Vincent BIAYS – Urbaniste

**Domicilié** : 101 rue d'Angleterre – 73000 Chambéry

ENTRE LES SOUSSIGNES :

La commune de MORILLON, représentée par son Maire, Monsieur Alain DENERIAZ,

D'UNE PART,

Et

Le contractant : Vincent BIAYS – Urbaniste  
Demeurant : 101 rue d'Angleterre – 73000 Chambéry

D'AUTRE PART,

La complexité de la mission d'élaboration du Plan local d'Urbanisme (PLU) de la commune de MORILLON conduit d'une part à allonger la durée d'exécution de l'étude et d'autre part à organiser un nombre de réunions de travail supérieur à celui prévu dans la mission de base du marché de maîtrise d'œuvre. Le présent avenant détermine les conditions de délai et de rémunération des réunions de travail supplémentaires.

Il a été arrêté ce qui suit :

**Article 1<sup>er</sup> :**

La fin du délai d'exécution de la mission, à savoir la délibération d'approbation du PLU, est fixée au 15 mars 2020.

**Article 2 :**

La mission de base comprend 20 réunions de travail en mairie et 3 réunions publiques. Au delà de ce seuil, et selon le bordereau des prix unitaires joint au marché signé en mars 2015, les réunions de travail supplémentaires seront facturées sur la base unitaire de 500 € hors taxes.

5 réunions supplémentaires avait été fixées dans un premier avenant. Ce nombre se révèle insuffisant.

Pour achever la mission d'élaboration du PLU le nombre de réunions supplémentaires est estimé à 7 unités, soit un avenant de 3.500 € HT.

Signature du contractant

Vincent BIAYS



Morillon, le

Le Maire Alain DENERIAZ

Commune de MORILLON  
Elaboration du PLU - détail des réunions

Date	Lieu	objet	Annotation	
29/01/2016	Morillon	réunion lancement	Mission de base : - 20 réunions de travail - 3 réunions publiques	
22/02/2016	Morillon	visite des Esserts avec les élus		
29/03/2016	Morillon	visite de la commune (partie village) avec les élus		
29/04/2016	Morillon	réunion bilan du POS		
06/06/2016	Morillon	Réunion travail sur le bilan du POS		
07/07/2016	Morillon	réunion sur premières réflexions du PADD		
01/09/2016	Morillon	réunion publique n°1 : présentation procédure + diagnostic		
05/09/2016	Morillon	réunion travail sur PADD		
29/09/2016	Morillon	réunion présentation diagnostic SETIS		
19/12/2016	Morillon	Réunion restitution étude agricole + travail sur PADD		
06/01/2017	Morillon	réunion présentation du PAC par la DDT74		
02/02/2017	Morillon	réunion travail sur PADD		
13/02/2017	Morillon	réunion travail sur PADD		
09/03/2017	Morillon	réunion PPA n°1 : présentation diagnostic et PADD		
06/07/2017	Morillon	réunion travail sur zonage		
03/08/2017	Morillon	réunion travail sur zonage t calcul des surfaces		
24/08/2017	Morillon	réunion travail sur zonage		
28/09/2017	Morillon	réunion PPA n°2 présentation zonage et calcul surface		
19/10/2017	Morillon	réunion publique n°2 : présentation PADD		
11/01/2018	Morillon	réunion de travail sur règlement écrit		
29/03/2018	Morillon	réunion de travail sur règlement écrit		
22/05/2018	Morillon	réunion travail sur ER + PADD au conseil municipal		
14/11/2018	Morillon	réunion travail sur les OAP		
30/01/2019	Morillon	réunion publique n°3 : présentation : zonage + OAP		
10/01/2019	Morillon	réunion travail sur règlement		avenant n°1 5 réunions supplémentaires F1926
28/01/2019	Morillon	réunion travail sur règlement		
10/05/2019	Annecy	réunion secteur la Pusaz avec DDT		
03/06/2019	Morillon	réunion secteur la Pusaz avec DDT		
01/07/2019	Morillon	réunion avec MGM		
29/07/2019	Morillon	réunion de synthèse avant arrêt	Annex 2 -	
19/08/2019	Morillon	réunion PPA n°3 avant arrêt		
21/08/2019	Morillon	réunion de travail avec le CM préparatoire à l'arrêt		
29/08/2019	Morillon	réunion CM pour arrêt du PLU		
05/12/2019	Annecy	CDPENAF - présentation du PLU		